



**Association Suisse de Surveillance de Matériaux de
Construction Pierreux**

Bubenberplatz 9, 3011 Berne

Certificat

de contrôle interne à l'unité de production

00427

Conformément à la loi fédérale sur les produits de construction (LPCo)
du 08.10.1999, nous certifions que le produit de construction

Granulats et graves non-traitées

du producteur

Famsa SA

dans son unité de production

Massongex

est soumis à un contrôle interne de production. L'organe de contrôle accrédité a procédé au contrôle initial du système de contrôle de production ainsi qu'aux contrôles périodiques. Il a jugé le contrôle interne à l'unité de production et l'a reconnu.

Ce certificat confirme que toutes les exigences de la norme

SN 670 119-NA

relatives à la conformité aux propriétés du produit sont remplies.

Ce certificat est établi pour la première fois le 20 janvier 2009. Il reste valable jusqu'à révocation due aux changements d'exigences de la norme précitée ou des conditions de production respectivement du contrôle interne à l'unité de production. Les certificats valides sont publiés sur le site internet www.sugb.ch.

Berne, le 20 janvier 2009



Martin Weder
Directeur

Giuseppe Manitta
Responsable bureau de
certification



SCES 093